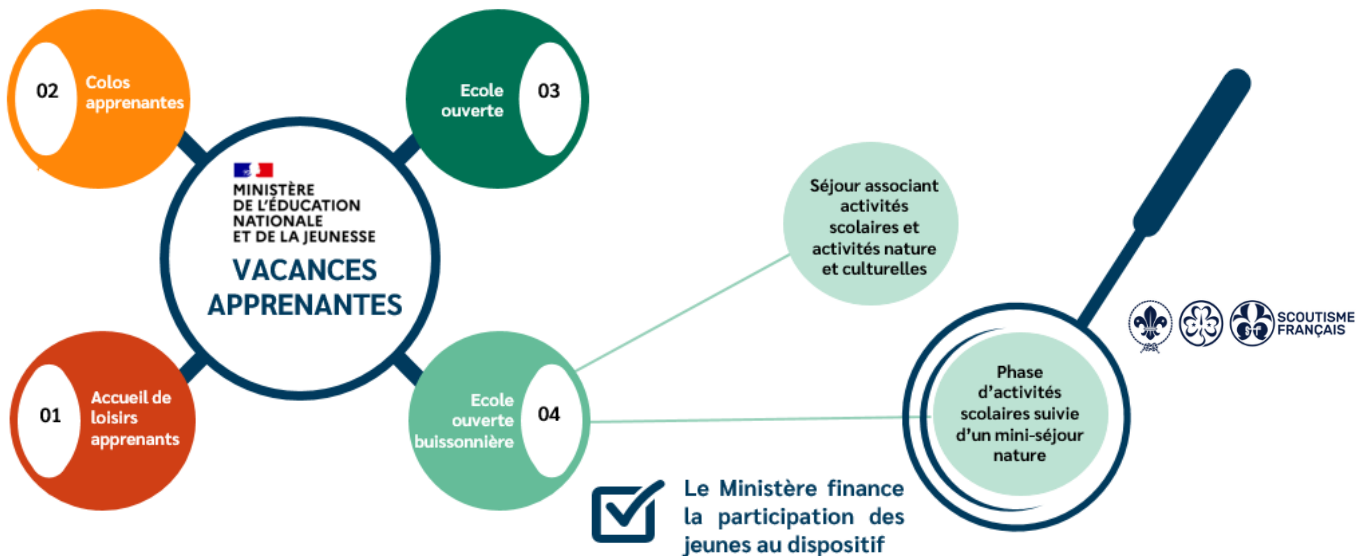




PARTICIPER AU DISPOSITIF « ECOLE OUVERTE BUISSONNIERE »

Face aux conséquences de la crise sanitaire, **l'État a enrichi son dispositif « Ecole ouverte »** pour l'été 2020. Celui-ci consiste habituellement à ouvrir des écoles l'été pour proposer un renforcement scolaire et des activités éducatives. Cet été, il intègre une nouvelle possibilité : **proposer aux jeunes du dispositif un séjour nature de quelques jours**, dans un territoire différent de celui qu'ils connaissent au quotidien.

LES VACANCES APPRENANTES ET LES DISPOSITIFS ASSOCIES



Les établissements scolaires qui participent au dispositif peuvent choisir de **s'associer à un partenaire associatif habilité** pour proposer aux jeunes un mini-séjour axé nature. La Fédération du Scoutisme Français fait partie des acteurs éducatifs identifiés par le Ministère. **Ne souhaitant pas proposer de soutien scolaire sur nos camps**, nous ne sommes en revanche pas associés aux autres aspects du dispositif « Vacances apprenantes ».



POURQUOI S'ASSOCIER A L'ECOLE OUVERTE BUISSONNIERE ?



- Un partenariat gagnant-gagnant Ministère / Scoutisme français
- Une condition : pas de soutien scolaire dans nos camps



En tant que mouvement d'éducation populaire, les valeurs qui nous animent nous invitent à continuer à nous mobiliser dans le contexte de crise exceptionnelle. Nous avons plus que jamais un rôle à jouer pour offrir des espaces d'évasion aux jeunes cet été.

Ce dispositif est par ailleurs en parfaite cohérence avec notre Défi Brownsea et notre plan d'orientation « Grandir et servir ensemble ».



3 POSSIBILITES DE MISE EN ŒUVRE



Camp d'unité

Accueillir quelques jeunes durant quelques jours sur un camp déjà prévu.

Ton programme de camp est déjà prêt, et votre effectif d'encadrement et vos quotas de formation vous permettent d'accueillir quelques jeunes en plus ?

Fais-leur une place dans la vie de camp, offre-leur un foulard pour leur souhaiter la bienvenue... et invite-les à vivre le camp ou une partie du camp avec ton unité !

Si tu organises un camp découverte national ou territorial, ta démarche est déjà très proche de celle de l'école ouverte buissonnière !

Pour toi, l'école sera un partenaire supplémentaire du projet, et les jeunes du dispositif pourront découvrir le scoutisme comme tous les autres jeunes de ton camp.

Si tu es intéressé pour contribuer à un camp découverte, envoie un mail à diversite@sgdf.fr



Camp découverte

Proposer des places disponibles sur des camps découverte territoriaux ou nationaux déjà prévus.



Mini-séjour

Bâtir un mini-camp de 3 ou 4 jours spécifique au dispositif, par exemple sur la structure d'un camp territorial ou national.

Ce dispositif peut aussi être l'occasion de créer des « mini-camps », par exemple avec des bénévoles qui n'avaient pas la disponibilité nécessaire pour s'engager sur un camp cet été. Dormir sous la tente, cuisiner au feu et vivre un grand jeu de piste seront autant d'aventures inoubliables pour celles et ceux qui les vivront peut-être pour la première fois !

Dans le cadre de ce partenariat avec l'éducation nationale :



Les activités confessionnelles (célébrations, temps de prière, temps spi, etc.) sont bien sûr possibles sur le camp mais ne doivent pas être obligatoires pour les jeunes.



Des temps spirituels non-confessionnels peuvent également être proposés.





PAR OÙ COMMENCER ?

Ton équipe est prête à s'engager dans cette démarche ?

Contacte ton centre de ressources pour indiquer que vous souhaitez participer au dispositif. Il t'orientera pour te mettre en lien avec les bons interlocuteurs.

Dans ton mail, pense à préciser :

- Ton nom
- Le **nom de ton groupe** et de ton territoire
- La **tranche d'âge** du camp
- Le **nombre de jeunes** qu'il est possible d'accueillir
- Les **dates** du camp et le nombre de jours d'accueil possible
- Le **lieu** du camp
- Le **coût journalier** pour un jeune (prix du camp par jour) qui doit intégrer notamment :
 - Les dépenses habituelles de fonctionnement du camp (alimentation, activités, frais pédagogiques, frais médicaux, etc.),
 - La **cotisation de 23€** indispensable pour partir en camp,
 - D'éventuels frais d'équipement pour des jeunes qui n'auraient pas le matériel pour partir camper.

CONTACTS DES CENTRES DE RESSOURCES

